

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités
Direction des transports ferroviaires et fluviaux et des ports

Arrêté du 22 janvier 2026

portant agrément d'un médecin au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains

NOR : TRAT2601312A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre des transports en date du 22 janvier 2026, la personne dont le nom suit est agréée pour une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains :

Médecin : Magali CASAL